

# RÉSUMÉ DU PROTOCOLE DE VACCINATION GRIPPE ET RHINOPNEUMONIE

DATE DES  
2 INJECTIONS  
DE PRIMO



PRIMO VACCINATION



1ER RAPPEL



RAPPEL SUIVANT

avant le  
**1er janvier 2022**

21 à 92 jours entre les  
deux primo injections

facultatif

6 à 12 mois après  
le dernier rappel

entre le  
**1er janvier 2022**  
et le  
**1er janvier 2024**

21 à 60 jours entre les  
deux primo injections

Rhino : 4 à 6 mois après la  
dernière primo injection  
Grippe : 5 à 6 mois après  
la dernière primo injection

6 à 12 mois après  
le dernier rappel

après le  
**1er janvier 2024**

21 à 60 jours entre les  
deux primo injections

5 à 6 mois après la  
dernière primo injection

6 à 12 mois après  
le dernier rappel



Attention à bien vérifier l'exactitude des informations portées dans le livret : informations incomplètes, modifiées ou raturées sans certification vétérinaire = **vaccin considéré absent**



PRIMO VACCINATION

Absence de  
Primovaccination



+14 MOIS

Vaccin datant de  
plus de 14 mois



Non présentation  
du livret



-7 JOURS

Vaccin datant de  
moins de 7 jours

**= DISQUALIFIÉ ET INTERDIT DE COURIR**

Pour tous les autres cas, le cheval sera en défaut de vaccination. Il pourra prendre le départ de l'épreuve dans laquelle il a été engagé et sera au contrôle lors de son prochain concours.



Attention, si le cheval est de nouveau contrôlé en défaut, il sera **disqualifié**.



Seules les informations portées dans le livret au moment du contrôle seront prises en compte. Aucun certificat vétérinaire ou régularisation du livret à posteriori ne sont admis.



Société Hippique Française  
Maison mère des chevaux et poneys de sport et de loisirs

✉ [contact@shf.eu](mailto:contact@shf.eu)

[www.shf.eu](http://www.shf.eu)

f • @ • • • •